

**NOTICE OF INTENTION TO APPEAR
AVIS D'INTENTION DE COMPARAÎTRE**

ONTARIO COURT OF JUSTICE
COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO
PROVINCE OF ONTARIO
PROVINCE DE L'ONTARIO

Form / Formulaire 8
Provincial Offences Act
Loi sur les infractions provinciales

TAKE NOTICE THAT I, _____
VEUILLEZ PRENDRE AVIS QUE JE, SOUSSIGNÉ(E), _____
(defendant's name / nom du défendeur/de la défenderesse)

(current address / adresse actuelle) (street / rue) (apt. / app.)

(municipality / municipalité) (province) (postal code / code postal)

(offence number / numéro de l'infraction) (offence date / date de l'infraction)

wish to give notice of my intention to appear in court to enter a plea of not guilty at the time and place set for the trial respecting the charge set out in the Offence Notice or Parking Infraction Notice.
désire aviser de mon intention de comparaître devant le tribunal pour inscrire un plaidoyer de non-culpabilité à l'heure et au lieu prévus pour le procès en réponse à l'accusation énoncée dans l'avis d'infraction ou l'avis d'infraction de stationnement.

FOR ANY OFFENCE EXCEPT
s.s. 144(18.1) OF THE HTA,
COMPLETE THIS SECTION:

I intend to challenge the Provincial Offences Officer's
evidence. I request that the officer attend the trial.

**No
Non**

**Yes
Oui**

POUR TOUTE INFRACTION NON
VISÉE AU PARAGRAPHE 144
(18.1) DU CODE DE LA ROUTE,
REPLIR CETTE SECTION :

*J'ai l'intention de contester la preuve de l'agent des
infractions provinciales. Je demande que l'agent assiste
au procès.*

Note: If you have been charged with an offence under
s.s. 144(18.1) of the *Highway Traffic Act* (red light
running/owner), section 205.20 of the *Highway
Traffic Act* provides that you must apply to the
justice at trial if you wish to compel the attendance
of the Provincial Offences Officer who issued the
Certificate of Offence or who certified the
photographs to be tendered at your trial.

Remarque : *Si vous avez été accusé(e) d'une infraction visée au
paragraphe 144 (18.1) du Code de la route (passage au
feu rouge/propriétaire), l'article 205.20 du Code de la route
prévoit que vous devez vous adresser au juge du procès si
vous désirez obtenir la comparution de l'agent des
infractions provinciales qui a délivré le procès-verbal
d'infraction ou qui a certifié les photos qui seront
présentées en preuve lors de votre procès.*

I intend to appear in court to enter a plea at the time and place set for the trial and I wish that it be held in the English language.

J'ai l'intention de comparaître devant le tribunal pour inscrire un plaidoyer à l'heure et au lieu prévus pour le procès et je désire que le procès se déroule en français.

I request a _____ language interpreter for the trial.
(leave blank if inapplicable)

Je demande l'aide d'un interprète de langue _____ pour le procès.
(à remplir, s'il y a lieu)

Note: If you **fail to notify** the court office of **address
changes** you may not receive important notices
e.g., your Notice of Trial. You may be convicted in
your absence if you do not attend the trial.

Remarque : *Si vous omettez de prévenir le greffe du tribunal de tout
changement d'adresse, vous pourriez ne pas recevoir
d'importants avis (par ex., votre avis de procès). Vous
pourriez être déclaré(e) coupable en votre absence si vous
n'assistez pas au procès.*

Signature of defendant or representative /
Signature du défendeur/de la défenderesse ou du représentant/de la représentante

(date)

(representative's name / nom du représentant/de la représentante)

(current address / adresse actuelle) (street / rue) (apt. / app.)

(municipality / municipalité) (province) (postal code / code postal)